

6.1.2 Autorisations financières

État des délégations d'augmentation du capital social consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'Administration

Le tableau ci-après récapitule (en application des articles L. 225-37-4 3° du Code de commerce) les délégations en cours de validité ou qui ont expiré depuis la précédente Assemblée générale des actionnaires.

Objet de la délégation	Montant plafonné ^{(1) (2)} (en euros)	Date d'autorisation et numéro de la résolution	Date d'expiration	Utilisation au cours de l'exercice 2025
a) Acquisition par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat ⁽³⁾	10 % du capital	07/05/2025 (14 ^e)	07/11/2026	4 321 158 actions ont été acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité), à un prix moyen de 125,36 euros Dans le cadre du contrat de liquidité : a) 2 666 148 actions acquises au cours moyen de 140,97 euros b) 2 665 930 actions cédées au cours moyen de 141,48 euros c) Le solde du compte de liquidité au 31/12/2025 est de 119 404 actions et d'environ 15 millions d'euros en espèces et OPCVM monétaires
b) Annulation d'actions auto-détenues	10 % du capital par période de 24 mois	16/05/2024 (17 ^e)	16/07/2026	4 118 800 actions ont été annulées pour une valeur de 516 670 118 euros (hors frais et taxes), par décision du Conseil d'Administration du 2 décembre 2025
c) Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	1,5 milliard d'euros de nominal	16/05/2024 (18 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
d) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS (Droit Préférentiel de Souscription)	540 millions d'euros de nominal 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital	16/05/2024 (19 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
e) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS, par offre au public autre que par placement privé	135 millions d'euros de nominal 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital	16/05/2024 (20 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
f) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS, par placement privé	135 millions d'euros de nominal 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital	16/05/2024 (21 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
g) Détermination du prix d'émission des actions dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du DPS	135 millions d'euros de nominal 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital 10 % du capital par période de 12 mois	16/05/2024 (22 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
h) Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS dans le cadre des résolutions (d) à (f) (<i>Greenshoe</i>)	Dans la limite du plafond applicable à l'augmentation initiale	16/05/2024 (23 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025

Objet de la délégation	Montant plafonné ^{(1) (2)} (en euros)	Date d'autorisation et numéro de la résolution	Date d'expiration	Utilisation au cours de l'exercice 2025
i) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports en nature	135 millions d'euros de nominal 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital 10 % du capital	16/05/2024 (24 ^e)	16/07/2026	Cette délégation n'a fait l'objet d'aucune utilisation en 2025
j) Attribution d'actions de performance ⁽⁴⁾	1,2 % du capital	07/05/2025 (16 ^e)	07/11/2026	54 542 actions sans condition de performance (436 336 euros de nominal) ont été attribuées à 33 bénéficiaires par décision du Conseil d'Administration du 17/02/2025 1 597 000 actions de performance (12 776 000 euros de nominal) ont été attribuées à 3 510 bénéficiaires par décision du Conseil d'Administration du 27/10/2025
k) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS , réservée aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise du Groupe	28 millions d'euros de nominal ⁽²⁾	07/05/2025 (17 ^e)	07/11/2026	2 327 886 actions ont été émises au titre de cette résolution dans le cadre du plan d'actionnariat salarié 2025, correspondant à un montant nominal de 18 623 088 euros
l) Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit de salariés de certaines filiales étrangères	14 millions d'euros de nominal ⁽²⁾	07/05/2025 (18 ^e)	07/11/2026	372 114 actions ont été émises au titre de cette résolution dans le cadre du plan d'actionnariat salarié 2025, correspondant à un montant nominal de 2 976 912 euros

(1) Rappel des plafonds généraux : plafond global de 540 millions d'euros de nominal et de 5 900 millions d'euros d'émission de titres de créance donnant accès au capital pour toutes les émissions avec ou sans DPS; les émissions réalisées dans le cadre de j), k) et l) ci-dessus ne sont pas incluses dans ces plafonds généraux.

(2) Le total des augmentations de capital décidées en vertu de k) et l) est limité à 28 millions d'euros de nominal.

(3) Les rachats effectués au cours de l'exercice 2025, mais antérieurs à l'Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2025, l'ont été dans le cadre de la 16^e résolution de l'Assemblée générale du 16 mai 2024.

(4) Les actions de performance attribuées au cours de l'exercice 2025, mais antérieurs à l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2025, l'ont été dans le cadre de la 25^e résolution de l'Assemblée générale du 16 mai 2024.

Utilisation de ces délégations au cours de l'exercice

Dans le cadre de la délégation consentie au Conseil d'Administration par l'Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2024 dans sa seizième résolution, puis par l'Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2025, dans sa quatorzième résolution, il a été procédé à l'acquisition de 4 321 158 actions au titre du programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité) à un prix moyen de 125,36 euros. Au titre du contrat de liquidité, 2 666 148 actions ont été acquises au cours moyen de 140,97 euros et 2 665 930 actions ont été cédées au cours moyen de 141,48 euros. Le solde du compte de liquidité au 31 décembre 2025 est de 119 404 actions et d'environ 15 millions d'euros en espèces et OPCVM monétaires.

Par ailleurs, en vertu des pouvoirs que lui a conféré l'Assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2024, dans sa dix-septième résolution, le Conseil d'Administration, par décision en date du 2 décembre 2025, a décidé de l'annulation de 4 118 800 actions pour une valeur de 516 670 118 euros (hors frais et taxes).

Dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2024 dans sa vingt-cinquième résolution et du 7 mai 2025 dans sa seizième résolution, le Conseil d'Administration a décidé :

- le 17 février 2025 de procéder à une attribution de 54 542 actions sans conditions de performance au profit de 33 bénéficiaires (salariés et/ou mandataires sociaux des filiales étrangères) dans le cadre de l'acquisition de Syniti, et

- le 27 octobre 2025 de procéder à une attribution de 1 597 000 actions sous conditions de performance au profit de 3 510 bénéficiaires (salariés et mandataires sociaux des filiales françaises et étrangères, membres du Comité Exécutif y compris le Directeur général).

Enfin, le Conseil d'Administration, par décision en date des 11 et 12 juin 2025, a fait usage des dix-septième et dix-huitième résolutions adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2025 afin d'augmenter le capital de la Société en faveur des salariés. Dans ce cadre, 2 700 000 actions nouvelles ont été émises au titre d'un douzième plan d'actionnariat salarié. L'augmentation de capital d'un montant nominal de 21 600 000 euros a été réalisée le 18 décembre 2025.

Renouvellement de délégations à l'Assemblée générale 2026

L'ensemble des délégations en cours de validité exposées ci-dessus seront soumises à renouvellement lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

Pour plus d'information, se référer au chapitre 7 du présent Document d'Enregistrement Universel.

